Annexes 4 : rapport d'expertise déposé le 19/11/98 par le Professeur B. LUDES

« Les constatations contenues dans les rapports d'autopsie concernant les victimes Olivier DONNER et Trevor O'KEEFE ne permettent pas de conclure de façon formelle, que ces deux victimes n'ont pas subi de sévices sexuels comparables à ceux exercés par Pierre CHANAL sur Palazs FALVAY. »
Rapport établi le 12 novembre 1998
Professeur Bertrand LUDES